

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Avis relatif à un arrêté du préfet de la région Bourgogne et du président du conseil régional de Bourgogne portant agrément du conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

NOR : DEVL1332177V

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté conjoint du préfet de la région Bourgogne et du président du conseil régional de Bourgogne en date du 2 décembre 2013, est agréé le conservatoire régional d'espaces naturels de Bourgogne.